

H18

Evaluation souterrain BT

Câble BT « synthétique » (p.1)

Objectifs:

Pour satisfaire à l'évaluation, les candidats devront faire preuve des connaissances requises et de leur aptitude lors des épreuves théoriques et pratiques.

Le candidat devra être capable de :

- décrire les phénomènes électriques et leurs effets sur les câbles et accessoires
- donner la définition et le rôle des différents composants technologiques des câbles et accessoires
- citer les principales conditions de pose des câbles
- mesurer l'importance du raccordement des écrans et des mises à la terre des accessoires
- choisir et mettre en œuvre l'outillage approprié en veillant à son entretien
- respecter les modes opératoires et les notices constructeurs
- monter dans les règles de l'art, un accessoire représentatif du domaine
- préparer et organiser son chantier

Personnes concernées :

Monteurs électriciens d'entreprises prestataires d'EDF-GDF

Pré-requis :

Avoir suivi une formation initiale et/ou à minima avoir de l'expérience dans le domaine concerné.

Etre capable de comprendre les notices de confection d'accessoires.

L'employeur s'engage par écrit sur ces 2 pré-requis

Durée préconisée :

4 heures.

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 5 personnes maximum.

Programme :

Epreuve théorique : questionnaire à choix multiple ciblé sur les connaissances théoriques et technologiques incontournables du domaine (durée 0h30).

Epreuve pratique : accessoire JNl 240-240 en jonction, une grille d'évaluation permet de vérifier la mise en œuvre de l'accessoire dans le respect des règles de l'art et de la bonne utilisation de l'outillage adapté (durée 2h30).

H18

Evaluation souterrain BT

Câble BT « synthétique » (p.2)

Organisation matérielle :

L'épreuve d'évaluation est exécutée dans des conditions aussi proches que possible de celles rencontrées sur un chantier.

Chaque monteur se présentera aux épreuves pratiques muni :

- d'une pièce d'identité
- d'une photo d'identité en couleur (3X4cm)
- de ses protections individuelles
- de l'outillage nécessaire à la confection des accessoires

Validation de la formation :

L'examineur donne un avis sur les compétences professionnelles du candidat en fonction des résultats enregistrés lors des épreuves d'évaluation.

Le résultat de l'épreuve est conservé par le centre de formation pendant 10 années, une copie est remise à l'employeur.

L'avis est positif :

L'employeur délivre au monteur la carte de qualification.

L'avis est restrictif ou négatif :

En fonction des résultats obtenus, le candidat est orienté soit vers une action de recyclage soit vers une action de formation